

APPEL À CANDIDATURES
LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
LANCE LA 2^E ÉDITION DES « TROPHÉES DES CHIENS HÉROS »

Au vu du succès rencontré lors de la première édition en 2017, la Société Centrale Canine a le plaisir d'annoncer l'ouverture des inscriptions des Trophées des Chiens Héros 2019. L'objectif de cet événement national, qui sera désormais organisé tous les deux ans, est de mettre en lumière l'aide et le soutien que les chiens apportent à l'Homme dans de nombreux domaines, et de les honorer publiquement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien aux côtés de l'Homme.



La France compte plus de 7 millions de chiens sur son territoire, et en plus d'être des compagnons fidèles, certains, grâce à leurs compétences exceptionnelles, sont également une aide et un soutien des plus précieux pour l'Homme. *Chiens travaillant aux côtés des forces armées, des pompiers, de la police, mais aussi ceux qui redonnent le sourire aux enfants malades ou dans les maisons de retraite, des chiens qui font avancer la science en dépistant des maladies ou qui sont d'une aide indispensable pour les personnes en situation de handicap, ou encore des chiens anonymes qui sauvent des vies : c'est à l'ensemble de ces animaux d'exception et de leurs maîtres, plus ou moins connus de tous à qui ces Trophées sont dédiés.*

9 duos maîtres-chiens seront ainsi mis à l'honneur et pour cette 2^e édition, la SCC a également décidé d'honorer un Organisme œuvrant pour la santé, le bien-être, l'entraînement, la formation ou la promotion du chien au service de l'homme ou du chien en général : *unités et brigades cynophiles, centres d'entraînement, fédérations, écoles vétérinaires, associations, etc.*, à travers le Trophée « Partenaire des Chiens Héros ».

UNE CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX À PARIS

Les duos chiens/maîtres sélectionnés parmi les dossiers réceptionnés seront honorés publiquement dans le cadre d'une Cérémonie de remise des Prix organisée le 18 avril 2019 dans les prestigieux Salons de l'Hôtel de Ville de Paris. À cette occasion, ils recevront leurs récompenses : une médaille et un diplôme spécialement créés pour cet événement.



Les lauréats et membres du Jury des Trophées des Chiens Héros 2017 de la Société Centrale Canine

10 CATÉGORIES DE CHIENS HÉROS

Toute personne majeure ou Organismes spécialisés résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et Outre-mer ayant un « Chien Héros »¹ peut postuler dans l'une des 9 catégories suivantes :

1. **Catégorie du Chien de sauvetage civil** : chiens de secourisme et de reconnaissance intervenant dans des circonstances exceptionnelles du type avalanche, tremblement de terre y compris chien de Pompiers : recherches de personnes disparues : questage, pistage...
2. **Catégorie du Chien de recherche de matières illicites** : drogues, explosifs, faux billets...
3. **Catégorie du Chien d'intervention** : Armées, Gendarmerie, Police Municipale, RAID, GIGN, BRI
4. **Catégorie du Chien détecteur de maladies**
5. **Catégorie du Chien d'assistance aux personnes handicapées**
6. **Catégorie du Chien visiteur** : apportant réconfort maisons de retraite, hôpitaux pour enfants, etc.
7. **Catégorie du Chien de la sécurité privée**
8. **Catégorie du Chien civil** : un chien non spécialiste ayant réalisé un exploit
9. **Catégorie de la Mémoire** : un chien spécialiste ou non spécialiste s'étant particulièrement distingué par son courage et étant décédé aujourd'hui.
10. **Catégorie « Partenaire »** : pour ce nouveau Trophée « Partenaire des Chiens Héros » récompensant un Organisme qui œuvre pour la santé, le bien-être, l'entraînement, la formation ou la promotion du chien au service de l'homme ou du chien en général : unités et brigades cynophiles, centres d'entraînement, fédérations, écoles vétérinaires, associations, etc., les Organismes seront suggérés par le Jury.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant **le 25 janvier 2019 minuit** :

- par courrier : Adocom-RP, Trophées des Chiens Héros, 11 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
- ou par courriel : anais@adocom.fr

Le Règlement des Trophées ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la SCC www.centrale-canine.fr ou sur demande par mail : anais@adocom.fr.

UN JURY DE SPÉCIALISTES POUR DES CHIENS D'EXCEPTION

Un jury composé de personnes de tous horizons, impliquées d'une manière ou d'une autre dans la sphère cynophile, aura pour mission de sélectionner les 10 lauréats de cette 2^e édition des « Trophées des Chiens Héros » de la SCC. Pour les duos maître-chien, ils se baseront sur les critères suivants : *le comportement du chien lors de l'activité ou de la mission (sang-froid, intelligence, prise d'initiative), la prise de risque ou le degré d'éducation dans le cas des chiens visiteurs, d'assistance et de détection de maladies, la relation maître-chien, le respect de la personne secourue/assistée, etc.* Ces derniers devront être renseignés dans le dossier de candidature.



¹ Toute inscription relatant l'exploit d'un chien doit être validée par le propriétaire du chien en question (personne physique ou Organisme).

À propos de la Société Centrale Canine :

Fondée en 1881, la Société Centrale Canine, ou SCC, est l'organisme reconnu par le Ministère de l'Agriculture pour gérer le livre généalogique canin (LOF, Livre des Origines Français). Cette association loi 1901, reconnue d'utilité publique le 28 avril 1914 et à but non lucratif, a pour objectif la promotion des races de chiens en France ainsi que la promotion et la protection des divers rôles du chien dans la société. Dès 1932, elle coordonne et fédère les différents Clubs de races et Sociétés Canines Régionales qui la composent.

La Société Centrale Canine est membre de la Fédération Cynologique Internationale (FCI), dont elle est l'un des cinq membres fondateurs, en 1911. Cet organisme mondial réunit les sociétés canines de plus de 90 pays membres ou partenaires, et qui garantit la reconnaissance mutuelle des juges et pedigrees au sein de ces pays. La Fédération Cynologique Internationale reconnaît environ 343 races de chiens dans le monde.



**L'Equipe ADOCOM-RP, Service de Presse de la Société Centrale Canine
vous remercie de votre attention.**

Tél : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM